



UNION DES INGENIEURS INDUSTRIELS LIEGEOIS

En abrégé U.I.Lg. - Association Sans But Lucratif - N° d'entreprise 410 657 220
Association des Ingénieurs diplômés de la Haute Ecole de la Province de Liège –
Catégorie technique – Master en sciences de l'Ingénieur Industriel
Quai Gloesener, 6 - 4020 Liège – info@uilg.be
Banque: 001-1516577-58 IBAN : BE95 0011 5165 7758 BIC : GEBABEBB
blog.uilg.be www.linkedin.com/in/uilgasbl www.facebook.com/uilg.asbl



Connect'Ing



PB-PP|B-302192
BELGIE(N)-BELGIQUE

DANS CE NUMERO

Mot du Président.....	2
1977-2017 Petite histoire des grands incidents	3
Convocation à l'Assemblée Générale de l'UILg asbl du 30 mars 2019	6
Date et lieu	6
Ordre du jour.....	6
Rappel	7
Repas.....	7
Candidature au conseil d'administration.....	7
Assemblée Générale Statutaire le 30 mars 2019.....	8
<input type="checkbox"/> Procuration pour l'Assemblée Générale Statutaire du samedi 30 mars 2019	8
<input type="checkbox"/> Candidature au Conseil d'Administration	8
Quoi de neuf dans notre Haute École ?.....	9
Jobday 2019	9
Formation : expert en écologie appliquée	11
L'Espace Eurêka : un centre de documentation pédagogique	11
LES 10 QUALITÉS FONDAMENTALES D'UN MANAGER	13
Sudoku	15

Envoi trimestriel (1^{er} trimestre 2019)

Editeur responsable : UILg ASBL - Quai Gloesener, 6. 4020 LIEGE

MOT DU PRÉSIDENT

Le conseil d'administration de votre association regroupant les diplômés de la section ingénieur de la Haute Ecole de la Province de Liège « ISIL », Union des Ingénieurs Industriels Liégeois ASBL vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Ce premier numéro de l'année nouvelle de votre revue Connect'Ing (01/2019) devrait retenir votre attention sur de nombreux points.

Nous attendons avec la plus grande impatience vos réactions et commentaires ainsi que vos articles qui trouveront ici un support adéquat.

Toutes les associations manquent de volontaires pour remplir les nombreuses tâches que doivent aborder celles-ci dans ces temps de réformes ou une attention soutenue doit être réalisés sur les études ainsi que sur le traitement des diplômés. Tous les Alumni sont concernés par ces changements, nos avis et nos remarques confrontées aux besoins du monde professionnel doivent être transmises aux décideurs et écoutées par les dirigeants. Votre régularité dans le paiement de la modeste cotisation permet ainsi aux administrateurs et collègues impliqués la réalisation des activités internes et externes nécessaires à votre défense.

Le Conseil d'administration remercie les cotisants de leurs soutiens à l'équipe des volontaires qui consacrent du temps libre à promouvoir et faire connaître les Masters en Sciences de l'Ingénieur Industriels en collaboration avec notre Haute Ecole.

Pour assouvir votre soif d'informations et rencontrer vos amis diplômés vous trouverez dans ce premier numéro de l'année 2019, la convocation à notre assemblée générale du 30 mars 2019 qui se tiendra lors de la porte ouverte de la HEPL au quai Gloesener 6 à Liège. A midi nous irons chez la mère Berthe après l'AG et le soir vous êtes invités rejoindre à nous au restaurant comme traditionnellement.

Comme à chaque conclusion, J'invite tous les ALUMNI à réagir et à participer à nos publications, à celles de l'UFIIB et aux informations sur les sites et réseaux de ces associations qui veillent à vos intérêts d'Ingénieur Industriel www.uilg.be, www.ufiib.be et <http://www.ingenieursbelges.be>, faites en vos sites et réseaux de références.

Ing. Gérard LUTHERS MSc EUR-ING
Président UILg ASBL

↳ 1979

USA, 28 mars

Accident nucléaire de Three Mile Island

Le 28 mars 1979, le réacteur 2 de la centrale nucléaire de Three Mile Island (TMI), en Pennsylvanie, connaît un grave accident, de niveau 5 sur l'**échelle INES**. Un enchaînement de défaillances techniques et d'erreurs de conduite provoque une fusion partielle du cœur du réacteur.

Malgré l'absence de victimes directes, cet accident a connu un retentissement médiatique sans précédent. La diffusion d'informations contradictoires a accentué l'inquiétude de la population et **l'événement a ravivé le débat sur la sûreté nucléaire**. Il a remis en question les procédures existantes

et entraîné une prise en compte plus importante du facteur humain, tant en matière de moyens de conduite mis à la disposition des opérateurs qu'en matière d'entraînement aux situations accidentelles.

Les informations contradictoires ont accentué l'inquiétude de la population et l'incident a ravivé le débat sur la sûreté nucléaire.

→ Panne de la pompe alimentaire du circuit secondaire

L'accident nucléaire de TMI commence le 28 mars 1979 à 4 heures du matin par une panne technique de la pompe alimentaire du circuit secondaire. Cet incident fait augmenter la température dans le circuit primaire puisque la chaleur dégagée n'est plus évacuée. Le dispositif de sécurité automatique fait chuter des barres de contrôle dans le cœur du réacteur et arrête le processus de fission. La réaction en chaîne est arrêtée.

→ Défaillance de la soupape du pressuriseur

Les pompes de secours alimentent en eau le générateur de vapeur mais la pression augmente dans le pressuriseur. La situation reste « normale » car une soupape de sécurité surplombant le pressuriseur doit permettre d'évacuer cette pression.

C'est **la défaillance de cette soupape** qui provoque l'accident en tant que tel : alors qu'elle doit se refermer suite à la baisse de pression, elle reste ouverte.

En salle de commande, les opérateurs pensent qu'elle est fermée, comme le signalent les indicateurs. De l'eau du circuit primaire s'échappe alors par la soupape et **le cœur du réacteur commence à manquer d'eau de refroidissement.**

Or, même si la réaction en chaîne est arrêtée, il reste dans le cœur une puissance dite résiduelle (quelques %) de la puissance thermique initiale qu'il faut absolument évacuer, faute de quoi les éléments combustibles s'échauffent et finissent par fondre.

→ Arrivée d'eau stoppée et fusion partielle du cœur

Déclenchement automatique des deux pompes qui apportent l'eau compensant les fuites. Les opérateurs, qui manquent d'informations, arrêtent aussi les pompes du circuit primaire, qui commencent à vibrer à cause du mélange d'eau et de vapeur, ce qui aggrave la situation.

Les barres de matière fissile, qui ne sont plus complètement immergées, commencent à fondre et la température atteint près de 5 000°C. Les opérateurs remarquent alors l'état de la soupape et la ferment. **Des substances radioactives se sont répandues dans l'enceinte de confinement** dans cet intervalle de temps.

La fusion d'un tiers du combustible du cœur du réacteur n'est pas détectée. Elle ne le sera que trois ans plus tard, lors des opérations de décontamination.

Dans l'après-midi du 28 mars, une poche d'hydrogène gazeux provoque une explosion dans l'enceinte de confinement, mais ne cause pas de dégât majeur.

La situation se stabilise, une fois le cœur refroidi. Lors des jours suivants, les autorités craignent cependant des rejets de gaz radioactifs ainsi qu'une explosion au cœur du réacteur.

Le 9 avril, le directeur de la NRC annonce que la situation est rétablie.

L'accident découle d'une succession de défaillances techniques et d'erreurs humaines.

L'arrêt d'une pompe du circuit secondaire constitue le premier problème technique mais l'accident lui-même provient d'un **défaut de conception du pressuriseur** (la soupape de sécurité ne se referme pas lors de la baisse de pression).

La formation des opérateurs pour gérer de tels accidents est inadaptée. Ceux-ci n'ont jamais été entraînés à gérer de pareilles situations.

Le facteur humain a joué un rôle très important dans l'accident, ce qui a conduit à **repenser toutes les procédures de conduite**.

→ **Inquiétude de la population**

Le 30 mars, le gouverneur de l'Etat de Pennsylvanie et la NRC (Nuclear Regulatory Commission) font évacuer les femmes enceintes et les très jeunes enfants dans un rayon de 5 miles (près de 8 km) autour de la centrale. Cet ordre d'évacuation intervient après plusieurs messages contradictoires, renforçant l'angoisse de la population.

C'est la visite du site nucléaire par le président américain Jimmy Carter et sa femme qui rassurera la population sur la dangerosité du lieu.

La contestation gagne de nombreux autres pays comme en témoignent les grandes manifestations antinucléaires en Europe.

Si l'accident de TMI a été très médiatisé et classé à un niveau 5 sur l'échelle INES, il n'a causé aucune victime directe. Les taux de matières radioactives rejetées en dehors du site ont été considérés comme minimales.

→ **Hasard du calendrier**

Deux semaines avant l'accident sortait le film «**Le Syndrome chinois**». L'histoire d'un accident nucléaire avec risque de fusion du cœur du réacteur qui pouvait le propulser jusqu'en Chine... Le film connut un énorme succès.

Si l'accident de Three Mile Island a été très médiatisé, il n'a fort heureusement causé aucune victime directe.

CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UILG ASBL DU 30 MARS 2019

Date et lieu

Vous êtes cordialement invités à participer à l'Assemblée Générale de votre association, l'UILg asbl qui se tiendra lors des portes-ouvertes de l'ISIL, ce samedi 30 mars 2019 à 10h. Quai Gloesener 6 à 4020 Liège.

Vous pourrez également visiter l'ISIL lors de votre déplacement dans l'enceinte de la Haute Ecole de la Province de Liège et rencontrer vos amis présents.

Pour les absents, n'oubliez pas que vous pouvez donner votre procuration à un membre présent (voir formulaire ci-dessous).

Ordre du jour

1 Ouverture de la séance par le président l'Ing. Gérard Luthers MSc EUR-Ing

2 Approbation du compte rendu de l'A.G. du 21 avril 2018

3 Rapport moral du Secrétaire Général, l'Ing. Quentin Drèze MSc

4 Comptes de l'exercice 2018 présentés et commentés par le trésorier, l'Ing. Jean-Louis Léonard MSc

5 Comptes de l'exercice 2018 :

- o 5.1 Rapport des Commissaires Vérificateurs aux comptes de l'exercice 2018*
- o 5.2 Approbation des comptes de l'exercice 2018 par l'assemblée*
- o 5.3 Décharge aux Administrateurs et aux Vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2018*

6 Comptes et budget pour le prochain exercice 2019

6.1 Proposition de budget pour le prochain exercice par le Trésorier l'Ing. Jean-Louis Léonard MSc

6.2 Désignation de deux Vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2019

6.3 Montant des cotisations 2019

7 Proposition de modification de l'article 31 des statuts

Article 31

La signature du trésorier ou du Trésorier-adjoint sera valable auprès des établissements financiers pour des sommes ne dépassant pas

En cas de défaillance de ces derniers, la signature de deux autres membres du Bureau sera valable auprès de ces établissements

La première phrase de cet article sera remplacée par :

« La signature du Trésorier ou du Trésorier-adjoint sera valable auprès des établissements financiers pour des sommes ne dépassant pas 1.000,00 € »

8 Bilan des activités 2018 et perspectives 2019 par le Président.

9 Election des Administrateurs.

- Sont sortant et rééligibles :

- LUTHERS GERARD

- SANSDRAP LAURENT

- PIERI HUBERT

- LEONARD JEAN-LOUIS

- les éventuelles candidatures reçues.

Rappel

Le rapport de l'assemblée générale du 21 avril 2018 est paru dans votre journal « Connect'Ing » du 4ème trimestre 2018 : <http://uilg.be/blog/connecting-04-2018/>

Repas

Juste après l'Assemblée Générale, vers 13h, nous nous retrouverons, comme nous en avons pris l'habitude, à la friterie [La mère Berthe](#) et le soir, dans un restaurant plus classique encore à définir.

Vous êtes évidemment les bienvenus si vous désirez nous y accompagner, signalez-le-nous par mail à info@uilg.be.

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme chaque année, l'AG est l'occasion pour tous les membres désireux de s'impliquer dans la défense de nos intérêts de se porter candidat au conseil d'administration ou, plus modestement, de proposer une aide ponctuelle dans notre travail au jour le jour (ex : commissions UFIIB - Service public, Enseignement, etc.).

Les défis actuels sont nombreux pour les porteurs du titre d'ingénieur industriel :

- Pensons au lobbying intensif des ingénieurs civils du Service Public de Wallonie pour maintenir leurs avantages barémiques et bloquer la promotion de nos collègues.
- Pensons également aux difficultés rencontrées par nos collègues expatriés pour faire reconnaître le niveau de notre diplôme. C'est avec la synergie et l'appui des autres associations regroupées au sein de l'UFIIB qu'ils pourront se faire reconnaître par le travail à tous les niveaux de pouvoirs.
- Saviez-vous par exemple qu'actuellement, un ingénieur industriel n'a pas accès à la profession de chauffagiste contrairement aux ingénieurs civils ou aux ingénieurs techniciens (nos prédécesseurs, formés en 3 ou 4 ans avant 1977).

En tant qu'ingénieur industriel, jeune diplômé ou professionnel chevronné, vos compétences peuvent certainement bénéficier à l'ensemble de vos collègues.

En outre, participer à la vie associative d'une association professionnelle comme la nôtre, c'est la garantie de développer son réseau.

Pour poser votre candidature, merci de compléter le formulaire ci-après et de nous le renvoyer, accompagné de quelques lignes expliquant votre parcours ainsi que votre motivation. La présence des candidats est vivement souhaitée le jour de l'assemblée générale.

Les candidatures seront présentées à l'assemblée générale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE LE 30 MARS 2019

Formulaire à renvoyer par mail à info@uilg.be ou par courrier au siège de l'association : Quai Gloesener 6, 4020 Liège

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) :

Adresse :

Fonction(s) :

Entreprise :

Promotion : Spécialité :

PROCURATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU SAMEDI 30 MARS 2019

Donne procuration à M. (Mme) :

Adresse :

Fonction(s) :

Promotion : Spécialité :

pour me représenter et voter à l'Assemblée Générale de l'U.I.Lg. ASBL,
le samedi 30 mars 2019

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Souhaite présenter ma candidature au Conseil d'Administration de l' U.I.Lg. asbl

Date : Signature :

QUOI DE NEUF DANS NOTRE HAUTE ÉCOLE ?

Jobday 2019

Le 27 mars 2019, les futurs diplômés de la HEPL pourront rencontrer plus de 100 employeurs potentiels lors de notre Job Day !

TU ES UN ÉTUDIANT ?

Le mercredi 27 mars 2019 de 9h30 à 16h30 au Palais des Congrès de Liège, rencontre plus de 100 employeurs potentiels et décroche ton 1er job !

Ce Job Day est destiné aux étudiants de dernière année de l'ensemble des sections de la HEPL (Bachelier, Master et Spécialisation). Un rendez-vous incontournable en termes de recherche d'emploi !

Participation obligatoire pour les étudiants inscrits dans une année diplômante
Inscris-toi en ligne via le [Career Center de la HEPL](#)

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

- **Créer son entreprise** : quelles sont les démarches à effectuer pour créer son entreprise et s'installer comme indépendant ?
- **Forem** : les démarches administratives pour obtenir le statut de chercheur d'emploi et bénéficier des allocations du Forem.
- **Le marketing de l'emploi** : comment présenter son offre de services sur le marché de l'emploi ?
- **JobTeaser** : un nouvel outil performant pour trouver votre premier emploi, être informé de nouvelles formations, de conférences et rencontrer de nombreux professionnels.
- **Les aides linguistiques** : présentation de l'offre de formations linguistiques proposées aux étudiants et aux demandeurs d'emploi.
- **Travailler dans les services publics** : rencontre avec des recruteurs de la Province de Liège, du SELOR et du SPF Finances afin de découvrir le potentiel et l'intérêt de l'emploi dans les services publics.
- **Passer le CAP** : obtenir le Certificat d'Aptitudes Pédagogiques pour pouvoir enseigner.
- **Réseaux sociaux et identité numérique** : comment utiliser les réseaux sociaux pour développer son identité numérique et optimiser sa recherche d'emploi.
- **Soft skills** : comment réussir son premier entretien d'embauche : l'importance de l'attitude.



- **L'intérêt de l'intérim** : osez l'intérim ! De plus en plus de sociétés sollicitent les agences d'intérim pour organiser leur recrutement et proposer de nombreux contrats d'embauche. N'hésitez pas !
- **Les assurances dans le secteur des soins de santé** : le groupe AMMA propose des assurances spécifiques aux acteurs des soins de santé. Rencontrez-les !

PROGRAMME DES ATELIERS

- **Simulation d'entretien** : vous aurez la possibilité de rencontrer des professionnels du recrutement afin de vous exercer aux entretiens d'embauche. Chaque entretien durera environ 15 minutes.
- **Employment quest** : en duo, venez vous affronter autour de ce jeu de société abordant des questions cultes et indispensables à votre future vie professionnelle. Droit du travail, recherche d'emploi... : ces secteurs n'auront plus aucun secret pour vous !
- **Gestion du stress et du non verbal** : à travers des mises en situation et exercices pratiques, nous vous donnerons des conseils clés sur ces deux thématiques, afin de vous guider et vous aider au mieux dans votre vie future.
- **Atelier de correction de CV** : parallèlement aux différents ateliers proposés durant la journée, nous vous proposons des conseils afin d'améliorer au mieux votre CV.

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL ?

Le mercredi 27 mars 2019 de 9h30 à 16h30 au Palais des Congrès de Liège, rencontrez un maximum de candidats potentiels en un seul jour et au même endroit ! Pour la première fois, la HEPL organise un JOB DAY transversal destiné aux étudiants de l'ensemble de ses sections. Cela fera de cet événement un rendez-vous incontournable en termes de recrutement !

L'offre de formations extrêmement diversifiée de notre Haute Ecole couvre les domaines suivants: Agronomie, Chimie, Communication, Construction, Droit, Economie, Education, Electromécanique, Infographie, Informatique, Ingénieur industriel, Paramédical et Social.

Notre enseignement s'adapte aux évolutions sociétales, scientifiques et technologiques. Il allie théorie et pratique notamment grâce aux stages qui permettent à nos étudiants de se plonger dans le milieu professionnel.

Participer à ce JOB DAY sera donc l'occasion pour vous de présenter votre entreprise à près de 2000 jeunes postulants ambitieux, parmi lesquels se trouve peut-être le collaborateur qu'il vous manque !

Les inscriptions des entreprises au Job Day 2019 sont clôturées



Source : <http://www.provincedeliege.be/fr/evenement/27/11193#>

Formation : expert en écologie appliquée

Du 17 au 21 juin 2019, FORMA+ et la HEPL organisent une formation d'expert en écologie appliquée au Domaine de Berinzenne.

PUBLIC CIBLE

Détenteurs d'un diplôme minimal de Gradué ou de Bachelier à caractère agronomique ou expérience suffisante dans le domaine de l'environnement (dossier à présenter)

INFORMATIONS PRATIQUES

- Formation de 95 heures
- Dates: une semaine complète du lundi 17 au vendredi 21 juin 2019 ainsi que certains samedis et dimanches de fin avril à début août
- Lieu : Domaine de Bérinzenne - Bérinzenne, 4 4900 SPA
- Coût: 300 €. A verser au compte BE67 2400 4169 8987 de CECOTEPE
- **Inscription obligatoire** auprès de Marine Lopelli
- [*Téléchargez la brochure PDF*](#)

PERSONNE DE CONTACT

Marine Lopelli - Tél. : 04 279 74 32 - Email : formaplus@provincedeliege.be

Source : <http://www.provincedeliege.be/fr/evenement/104/14456>

L'Espace Eurêka : un centre de documentation pédagogique

A la recherche de documentation pédagogique pointue et récente ? Passez à l'Espace Eurêka de la Maison de la Formation !

La Province de Liège a à cœur de proposer un espace public où trouver une documentation pédagogique à jour et de qualité. C'est pourquoi, elle a créé [**L'Espace Eurêka**](#).

Accessible au 1er étage de la Maison de la formation de Seraing, l'Espace Eurêka propose quelque 10.000 ouvrages, jusqu'à 3.000 revues ainsi que des abonnements numériques (300 nouvelles acquisitions par an).

Cet espace public de documentation ouvert à tous, est particulièrement intéressant et accessible pour :

- les agents provinciaux, formateurs et chargés de cours, ainsi que les étudiants de l'ensemble des écoles et services de la Maison provinciale de la Formation ;
- les enseignants et les étudiants des établissements d'enseignement en Province de Liège ;
- les associations de l'arrondissement de Seraing impliquées dans la formation.

Le personnel de la bibliothèque peut également mettre à disposition toute une série de services tels que la recherche ou la veille documentaire ou la réservation d'ouvrages spécifiques en fonction des besoins de chacun.

L'espace Eurêka vous propose également 6 postes de travail informatiques accessibles aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

INFORMATION(S) PRATIQUE(S)

Heures d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00

Contact

- Espace Eurêka : <http://www.provincedeliege.be/fr/espace-eureka>
- Accès catalogue : <http://opac.provincedeliege.be/F?RN=722075681>
- Maison provinciale de la Formation
- Rue Cockerill, 101 4100 Seraing Tél. : 04/279.27.87



Source : <http://www.provincedeliege.be/fr/evenement/34/14422>

LES 10 QUALITÉS FONDAMENTALES D'UN MANAGER

Pour vous tous, ingénieurs chevronnés où en devenir voici un excellent article à méditer pour agir au mieux dans votre emploi actuel ou futur.

Ok... être bienveillant, pour un manager, me semble essentiel. Mais avant d'arriver à cela, il existe un certain nombre d'impératifs qui font qu'être "manager" n'est pas qu'un titre. En effet, trop souvent, les managers pensent que c'est leur titre qui leur donne leur autorité. Cela en fait partie, un peu, mais cela va bien au-delà.

Seuls 18% des managers possèdent des talents innés de leadership... cela ne veut pas dire que les 82% restant sont nuls... juste qu'ils doivent apprendre. C'est un petit peu comme la musique. Il y a Mozart... et les autres qui doivent travailler dur pour interpréter son œuvre ! Bref, voici, selon moi, les 10 qualités fondamentales d'un manager.

1- il est loyal envers son équipe

Le succès de son équipe ne lui appartient pas. Savoir mettre en avant son équipe, c'est savoir la motiver. Un collaborateur signe un énorme contrat... le bon manager fait savoir qui en est responsable.

2- Il est courageux

En cas de tempête, c'est le capitaine qui tient la barre... pas les matelots. Face aux crises, un manager fait face et protège ses équipes. 10 à 25% de l'efficacité d'un collaborateur sont imputables à son bien-être psychologique. C'est humain : se sentir en sécurité, protégé, ça aide à se sentir bien. Si un manager veut une équipe efficace, il doit faire preuve de courage.

3- Il sait décider

"P'tet ben qu'oui, P'tet ben qu'non"... rien de pire qu'un manager qui ne sait pas prendre de décision ; c'est démotivant et, surtout, cela laisse à penser à l'équipe que le capitaine ne sait pas vraiment dans quelle direction aller... angoissant.

4- Il sait féliciter

La reconnaissance du travail effectué est l'une des tâches centrales du manager. Trop souvent, ce dernier considère comme étant normal qu'un collaborateur bosse bien alors, qu'à l'opposé, cela ne le gêne pas de réprimander celui qui bosse mal. Tout est question d'équilibre : pour être légitime pour réprimander, ce qui peut arriver, il faut savoir féliciter.

5- Il est fiable

Un bon manager ne change pas d'avis toutes les deux secondes. Manager, c'est donner un cap ; en aucun cas en changer tous les quatre matins au risque d'épuiser

l'équipage qui préférera sauter dans une embarcation de secours (ie : démissionner) plutôt que de subir ces perpétuels changements.

6- Il donne du sens

En entreprise, la démotivation vient parfois du fait que l'on ne sait plus vraiment pourquoi l'on travaille, si ce n'est pour son salaire. Quel est l'objectif de mon entreprise, de mon service. C'est au manager d'expliquer cela, de mettre en perspective la mission de chacun par rapport à un objectif global et ce, pour tous les niveaux de responsabilité. La solidité d'une chaîne se reconnaît à la force de son maillon le plus faible, il ne faut jamais l'oublier.

7- Il est de bonne humeur

Une équipe ressemble toujours à son manager. Plus celui-ci sera de bonne humeur en permanence, même en cas de crise, plus son équipe sera impliquée et volontaire. Certes, il y a des jours où c'est plus compliqué mais, pourtant, sans cela, petit à petit, l'ambiance d'équipe se dégrade et ce sont l'efficacité et la créativité qui en pâtissent.

8- Il est disponible

Un manager est à la disposition de son équipe avant tout. Il doit, chaque jour, ménager des moments sans réunion, à la disposition de ses collaborateurs. Chaque année, un manager passe en moyenne 24 jours en réunion ! Pendant ce temps... il ne manage pas.

9- Il fait attention à la vie privée de ses collaborateurs

Pas de mail le soir, ni le week-end ou pendant les vacances ni de réunion à 19 heures. Un manager doit faire en sorte que ses collaborateurs aient une vie privée riche et sereine (ie : sans contact avec le travail) s'il veut que ceux-ci soient impliqués !

10- Il est exemplaire

Il arrive à l'heure, il ne prend pas de pause déjeuner de 2 heures, il ne fume pas dans son bureau, il ne disparaît pas étrangement à 15.00 un vendredi prétextant un rendez-vous extérieur alors que tout le monde sait qu'il part en week-end... un manager applique à lui-même les règles qu'il aimerait que ses collaborateurs respectent. L'éthique, c'est avant tout cela !!

Conclusion

Être un bon manager, finalement, ce n'est pas très compliqué. D'une certaine manière, c'est réussir à passer d'un comportement de petit chef autoritaire à manager ayant de l'autorité grâce à son comportement. Pour y arriver, il suffit d'être attentif aux autres et, ça... c'est le premier pas vers la bienveillance mais c'est une autre histoire !!

SUDOKU

2	9		1		7			5
	1							
	6	5	2		4			1
	4		7			2	6	
9		2	3		6	1		8
	8	7			1		5	
4			8		2	7	1	
							8	
8			4		9		3	2

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 126889 - Niveau Facile

			1		2			8
	6							5
9	7	2					6	
		6			1		9	
	4		7		6		2	
	3		9			8		
	2					7	8	9
4							5	
7			2		9			

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 227289 - Niveau Moyen

	4		1				9	
			3	2		5	6	
1					6			
						3		6
6	1			9		2	4	
5		4						
			4					8
	8	7		5	9			
	6				8		7	

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 36740 - Niveau Difficile

								2
					4	3	7	
		1		9	5			
	6		3				4	7
	5						8	
8	7				1		9	
			7	6		9		
	4	7	9					
2								

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 417984 - Niveau Diabolique

Jouez sur votre mobile ces grilles de sudoku et retrouvez leur solutions en flashant les codes ci-dessous :

n° 126889



n° 227289



n° 36740



n° 417984



UNION DES INGENIEURS INDUSTRIELS LIEGEOIS

L'**U.I.Lg.** a pour objectif l'épanouissement professionnel de ses membres.

Elle manifeste la volonté permanente d'intégrer harmonieusement ceux-ci dans le cadre le plus large de l'intérêt public, du soutien et du développement de l'économie régionale et nationale.



Pour réaliser
ses objectifs,
l'**U.I.Lg** mène ses
actions à
divers niveaux :

UNION DES INGENIEURS INDUSTRIELS LIEGEOIS

Association Sans But Lucratif
N° d'entreprise 410 657 220

Quai Gloesener, 6 - 4020 Liège

Tél.: 04/344 63 46

Banque : 001-1516577-58

IBAN : BE95 0011 5165 7758

BIC : GEBABEBB

<http://www.uilg.be>

E-mail : info@uilg.be



UFIIB

LOCAL :

Le Conseil d'Administration de l'**U.I.Lg.** organise et gère l'Association :

- Réunion mensuelle du C.A. ;
- Organisation de l'Assemblée Générale Annuelle ;
- Publication du bulletin d'information Connect'Ing.

L'**U.I.Lg.** est présente et active dans les murs de la H.E.P.L. et particulièrement proche de l'**I.S.I.L.**, des étudiants et de son centre de recherche.

NATIONAL :

L'**U.I.Lg.** participe avec son délégué et un suppléant à l'Union Fédérale des Associations d'Ingénieurs Industriels de Belgique (U.F.I.I.B.).

Cette Fédération regroupe toutes les Associations francophones d'Ingénieurs Industriels – Ing. MSc - Master en Sciences de l'ingénieur industriel.

INTERNATIONAL :

L'**U.F.I.I.B.** représente et défend les intérêts des ingénieurs industriels belges au sein de la **FEANI**. (Fédération Européenne des Associations Nationales d'Ingénieurs).

